

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11535**

Intitulé

Opérateur(trice) de prise de vues vidéo.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut national de l'audiovisuel (INA)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur(trice) de prises de vues vidéo travaille en collaboration avec un/e réalisateur/trice ou un/e journaliste, dont il/elle traduit les intentions en images. Il/elle veille avant toute chose à enregistrer des images esthétiques et de qualité, mais également des images pouvant s'insérer dans un montage avec suffisamment de diversité et de matière pour illustrer le sujet. Il/elle choisit pour cela les axes et les valeurs de plan offrant des possibilités de raccords pour le montage ou pour la réalisation en multicaméra. C'est tout autant un/e artiste qu'un/e technicien/ne.

Il/elle est chargé/e de cadrer et d'enregistrer des images vidéo au cours de productions audiovisuelles, à destination de tous types de médias image. Il/elle peut travailler pour des productions de type documentaire, reportages ou fictions, ou pour la réalisation d'émissions de télévision en plateau.

C'est le/la responsable des aspects artistiques et techniques de l'image face à une demande exprimée en termes de sens et de rendu esthétique, mais également face aux contraintes budgétaires et à celles liées à la chaîne de production, contraintes qu'il/elle aura au préalable analysées.

Il/elle participe à l'élaboration du plan de travail, règle les détails de l'organisation en accord avec les autres intervenants et participe, le cas échéant, aux repérages.

Il/elle met en œuvre les équipements de prise de vues nécessaires.

En mono-caméra, en décors naturels ou en studio, il/elle cadre et enregistre les images et en contrôle la qualité sur le plan de la lisibilité (netteté, exposition, balance des blancs) et de l'esthétique (cadre, fluidité des mouvements etc.). Il/elle est souvent amené/e à mettre en œuvre l'éclairage et à coordonner une petite équipe d'éclairagistes. Il/elle peut être amené/e à effectuer des prises de son simples. Il/elle veillera essentiellement à ramener tout le matériel nécessaire (images, sons et plans) pour le récit et pour le montage.

En multicaméra, il/elle assure le cadre, la fluidité des mouvements, et la définition de l'image en fonction des indications du réalisateur.

Il/elle sauvegarde et transmet les images et les sons à destination des membres de la chaîne de traitement sur tout type de support.

Il/elle peut lui être demandé de participer en postproduction à l'étalonnage des images. Il peut aussi lui être demandé d'effectuer un montage simple.

Les capacités attestées :

A - Préparer un tournage :

Rédiger un dossier de repérage orienté prise de vues ;

Définir le matériel de prise de vues ;

Définir le matériel d'éclairage ;

Contrôler le bon fonctionnement du matériel de prise de vues et d'éclairage avant tournage

Configurer le matériel de prise de vues et d'éclairage avant tournage

Régler les menus d'exploitation caméra en utilisant des instruments de contrôle ;

Contrôler les projecteurs en utilisant des instruments de mesure ;

Rédiger une feuille de service afin de préparer le tournage ;

Animer une réunion d'équipe afin de donner les consignes de la feuille de service ;

Respecter une feuille de service.

B - Réaliser un tournage :

Implanter le matériel de prise de vues et d'éclairage en adéquation avec le sujet tourné ;

Câbler le matériel de prise de vues, d'éclairage et de son afin de pouvoir tourner en toute sécurité ;

Dépanner, en cas de besoin, le matériel de prise de vues et d'éclairage (maintenance, utilisation outils) ;

Assurer la sécurité électrique des branchements lors du tournage ;

Effectuer une mise au point correcte des images ;

Appliquer avec maîtrise l'équilibre colorimétrique des images ;

Tourner des images ayant une bonne exposition ;

Tourner des plans d'une durée utile exploitable au montage ;

Composer un cadre valorisant le sujet filmé ;

Choisir des axes caméras offrant différentes possibilités de montage ;

Réaliser des mouvements de caméra fluides sur pied, à l'épaule, ou avec de la machinerie ;

Créer un rendu image cohérent avec le sujet tourné ;

Tourner des plans à des valeurs différentes pour permettre le découpage des images en vue du montage ;
 Faire des raccords déplacement, lumière, décor, respectant les règles du langage filmé ;
 Raconter une histoire en image (aspects artistiques) ;
 Gérer des plans en fonction du temps de tournage et de l'importance des plans au regard du sujet tourné.

C - Finaliser un tournage :

Assister l'étalonneur dans la réalisation du PAD (Prêt à Diffuser)
 Maîtriser les différents workflows ;
 Identifier tous les supports primaires d'enregistrement ;
 Sécuriser les données (rushes et métadonnées) et les disques durs ;
 Réaliser un dérushage préparant le montage.

D - Manager une équipe de tournage :

Utiliser le vocabulaire du langage audiovisuel afin d'être compris par les différents acteurs d'une équipe de tournage ou d'un plateau ;
 Communiquer avec une équipe de tournage ou les différents interlocuteurs d'un plateau ;
 Animer une réunion d'équipe afin de donner les consignes de la feuille de service ;
 Respecter les délais et les moyens définis dans le cahier des charges.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Production audiovisuelle ;
 Diffuseurs : chaîne de télévision nationale, régionale, locale, thématique, Web TV ;
 Prestataires de services (production / communication, événementiel) ;
 Services intégrés de communication des grandes entreprises.
 Opérateur(trice) de prise de vues vidéo, cadreur/cadreuse, caméraman/camérawoman

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les évaluations sont faites tout au long du parcours, en centre comme en entreprise: mises en situation professionnelle, étude de cas, projet final présenté devant le jury de certification.

La certification « Opérateur(trice) de prise de vues vidéo » est articulée autour des 4 blocs de compétences :

- A - Préparer un tournage ;
- B - Réaliser un tournage ;
- C - Finaliser un tournage ;
- D - Manager une équipe de tournage.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de quatre personnes : 50% de représentants extérieurs dont 50% représentant les employeurs et 50% représentant les salariés ; 50% de représentants l'Ina. Qualité du président du jury et mode de désignation : Le président du jury est un professionnel extérieur à l'Ina. En cas de vote pour l'attribution de la certification, s'il y a égalité des voix, la voix du président est prépondérante. Parité homme/femme : Le jury doit être composé de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Indépendance et impartialité : Lorsque des personnes appartenant à l'entreprise ou à l'organisme où le candidat exerce son activité, ou ayant accompagné le candidat dans sa démarche, sont membres du jury, elles ne peuvent pas participer aux délibérations concernant le candidat concerné. Lorsque c'est le cas, les membres du jury concernés sont remplacés par des personnes ayant le même statut et ce afin de préserver la composition du jury décrite ci-dessus.
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de quatre personnes : 50% de représentants extérieurs dont 50% représentant les employeurs et 50% représentant les salariés ; 50% de représentants l'Ina.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de quatre personnes : 50% de représentants extérieurs dont 50% représentant les employeurs et 50% représentant les salariés ; 50% de représentants l'Ina.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		Le jury est composé de quatre personnes : 50% de représentants extérieurs dont 50% représentant les employeurs et 50% représentant les salariés ; 50% de représentants l'Ina.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Opérateur de prise de vues vidéo avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Opérateur(trice) de prise de vues vidéo" avec effet au 22 décembre 2015, jusqu'au 07 juin 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

2011 : 9 certifiés

2012 : 6 certifiés (dont 1 VAE)

2013 : 9 certifiés

Autres sources d'information :

<http://www.ina-expert.com/>

01 49 83 24 24

[Site Ina](#)

[Site Ina Formation](#)

Lieu(x) de certification :

Institut national de l'audiovisuel (INA) : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Bry-sur-Marne]

Ina.

4, avenue de l'Europe,

94 366 Bry sur Marne Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ina

4, avenue de l'Europe,

94 366 Bry sur Marne Cedex.

Bâtiment Bry 1 (entrée avenue des Frères Lumière).

Historique de la certification :